Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Régularisation consommation eau

Par zenyth62

Bonjour,

je suis locataire et en décembre j'ai reçu une régularisation de charge d'eau et surprise elle est de 2 fois le montant de l'année précédente.

Cette meme année ma voisine du dessous s'était plein d'une fuite d'eau venant de son plafond, une recherche de fuite a été mené. Dans un premier rapport il était décrit qu'il y avait une fuite où le locataire n'était pas responsable et indiquait de recourrir à un traceur par le propriétaire.
Dans un second rapport 1 mois après, il est dit qu'il n'y a pas de fuite (le plombier m'a dit que c'était surement à cause du réchauffement des températures qui a colmaté provisoirement la fuite).

Mon bailleur utilise ce second rapport pour me faire payer le surplus car pour lui, pas de fuites...

que faire ?

Merci a tous

Par yapasdequoi

Bonjour,
Une fuite qui se répare toute seule ? Sérieusement ?
Avez-vous un compteur individuel d'eau ou bien est-ce un compteur pour tout l'immeuble et la facture est répartie entre les différents logements ?
Quel est le montant qui vous est demandé ?
Combien de m3 pour combien de personnes ?